

Assemblée générale du 21 avril 2018

## **RAPPORT FINANCIER**

Les comptes au 31 décembre 2017 qui vous sont présentés ci-après sont satisfaisants et marquent une progression d'une situation bénéficiaire déjà présente au 31 décembre 2016.

Ils font état d'un résultat net de 61 160 € qui se décompose de la façon suivante :

	2017	2016
Résultat d'exploitation	72 823	73 819
Résultat financier	371	214
Résultat exceptionnel	-12 034	-16 822
<b>Résultat net</b>	<b>61 160</b>	<b>57 211</b>

### **Résultat d'exploitation :**

Le résultat d'exploitation est stable sur l'exercice 2017, dans le prolongement de celui de 2016 et permet une reconstitution totale du fond associatif dégradé au cours des exercices 2013 à 2015. Les fonds propres sont de 19 196 € au 31 décembre 2017. Malgré la fin du partenariat avec la BNP au 31 décembre 2016 (180 K€ en 2016), la fédération a su conforter un résultat d'exploitation bénéficiaire.

L'aide des partenaires mais surtout les efforts engagés pour restructurer la fédération permettent cette stabilité :

- La masse salariale a été réduite pour recentrer les effectifs de la fédération sur le cœur de métier : le rayonnement vers l'extérieur et le pilotage de la gestion.
- La boutique a été confiée en location gérance à la société VARIANTES à compter du 13 novembre 2017 pour une rémunération de 24 K€ par an.
- De nombreuses décisions ont été prises sur 2017 permettant de réaliser une économie sur 2018 : annulation de certains contrats trop onéreux (Siemens, téléphonie...).
- Le résultat du championnat de France adulte est déficitaire sur l'exercice 2017 mais compensé par le résultat du championnat de France jeunes.

Le résultat réalisé est supérieur de 2 K€ au résultat provisionnel voté en assemblée générale le 22 avril 2017. La fédération a tenu ses objectifs sur l'exercice.

### **Résultat financier :**

Le résultat financier est stable.

Au cours du dernier semestre, la trésorerie disponible, qui est importante à partir du mois d'octobre, a été placée sur des livrets rémunérés.

### **Résultat exceptionnel :**

Le résultat exceptionnel s'élève à - 12 034 €.

Il tient compte des provisions sur les litiges en cours et des reprises de provisions sur les litiges clos.

## **ANALYSE DES BUDGETS DE L'EXERCICE 2016/2017 :**

### ■ FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

#### 1. Licenciés :

Les recettes des affiliations et des adhésions restent stables.

La méthode de détermination des produits à rattacher à l'exercice est identique à celle retenue au titre des exercices précédents.

L'exercice comptable ne coïncide pas avec la saison sportive. Afin de déterminer le montant des recettes rattachées à l'exercice comptable, des retraitements doivent être effectués.

Les chiffres obtenus ne traduisent qu'imparfaitement les prises de licences de l'année 2017. En effet, ils dépendent en partie des prises de licences des 4 derniers mois de l'année 2016.

Une réflexion est en cours quant à la modification de la date de clôture de l'exercice comptable de façon à le caler sur la saison sportive pour permettre une meilleure visibilité sur les prises de licence de la saison.

#### 2. Organes statutaires :

Une économie de 14 K€ entre le budget voté le 22 avril 2017 et sa réalisation au 31 décembre 2017 est constaté. Cet écart vient d'une diminution des charges du comité directeur et du bureau fédéral.

Les dépenses d'adhésion à la FIDE restent stables.

#### 3. Organe de contrôle

Les dépenses sont supérieures pour 3 K€ à celles du budget. Depuis le mois de septembre 2017, le cabinet d'expertise comptable intervient dans nos locaux 1 fois par semaine pour un meilleur suivi de la comptabilité et la mise en place de procédure interne et financière.

#### 4. Organes de gestion :

Les dépenses sont inférieures au prévisionnel. Cela s'explique notamment par la non utilisation de certain budget alloué à la Direction Nationale du Développement, à la Direction Nationale du Handicap et à la Direction Nationale de l'entraînement.

#### 5. Partenaires institutionnels :

La subvention du Ministère des Sports s'élève à 40 000 € soit une augmentation de 10 k€ par rapport à 2016/2017.

En 2005, le Ministère des Sports nous accordait une subvention de 90 K€. La baisse de subvention a été constante depuis 10 ans.

## ■ FONCTIONNEMENT DU SIEGE SOCIAL

Les dépenses de fonctionnement du siège social s'élèvent à 441 K€ et par conséquent dépassent le budget 2017 qui prévoyait 379 K€.

### 1. Fonctionnement administratif

Les efforts introduits en 2016 se sont poursuivis sur 2017 même si beaucoup reste à faire.

### 2. Main d'œuvre (main d'œuvre et frais de personnels) :

Le montant total des dépenses est supérieur à ce qui avait été prévu dans le prévisionnel.

Cette augmentation est le produit de plusieurs départs sur 2017.

### 3. Charges et produits divers.

Les dépenses sont inférieures à celle prévue dans le prévisionnel.

## ■ DEVELOPPEMENT

Les dépenses engagées sont légèrement inférieures à celle prévues.

Notamment, les dépenses de dotations pour les créations de clubs qui sont inférieures aux attentes.

Le Fonds d'aide aux projets n'a pas été utilisé.

## ■ COMPETITIONS NATIONALES

La bonne participation des clubs aux compétitions par équipe a permis à la FFE de percevoir des recettes supérieures à celles indiquées dans le prévisionnel.

Le résultat dégagé lors du championnat de France jeunes de Belfort a été très bon bien qu'inférieur au budget. Il permet néanmoins de compenser la perte liée au championnat adultes à Agen.

La participation aux championnats de France d'Agen a été satisfaisante.

Néanmoins, la faiblesse des subventions obtenues n'a pas permis d'atteindre l'équilibre financier.

## ■ HAUT-NIVEAU

L'activité de ce secteur s'est intensifiée par rapport au prévisionnel engageant plus de dépenses mais également plus de recettes pour au final un coût inférieur de 17 K€ au prévisionnel.

## ■ FORMATION

Les dépenses correspondent aux sommes budgétées.

■ **SECTEUR COMMERCIAL**

1. Boutique.

La décision en 2017 de donner en location gérance à la société VARIANTES la gestion de boutique permet séparer les activités lucratives et associatives de la Fédération. Cette décision est le fruit de multiples échanges depuis plusieurs années. La rémunération prévue contractuellement est de l'ordre de 24 k€ par an.

2. Communication.

- Revue Echecs et Mat Juniors.  
 Bien que le coût de production ait été significativement réduit notamment grâce à l'externalisation, la revue Echecs et Mat juniors reste fortement déficitaire (-23 K€).
- Partenaires.  
 Le montant des subventions inscrites dans ce compte correspond à des dons octroyer par des mécènes.

**BUDGET PREVISIONNEL :**

Le budget prévisionnel 2018 a été établi pour l'exercice en cours d'après les résultats des exercices précédents après concertation avec les directions nationales.

L'exercice 2018 sera un exercice de continuité. Il reprend les grandes lignes du budget 2017 ce qui devrait permettre à la fédération de dégager un résultat bénéficiaire nécessaire à la reconstitution des fonds associatifs.

Un partenariat intéressant a été conclu avec la ville organisatrice pour l'organisation des championnats de France adultes 2018. La compétition devrait se rapprocher de l'équilibre financier.

Pour les jeunes, il est prévu d'engager l'équipe de France au championnat d'Europe et au championnat du monde.

Le budget 2018 intègre la participation de l'équipe de France adultes à l'olympiade. L'équipe de France vétérans participera au championnat du monde.